



## BASES JURIDIQUES DU DROIT FORESTIER – E-FORMATION

### Éléments de contexte :

Cette e-formation développée par l'ONF pour ses personnels et mise à disposition des agents du MAA est une introduction au droit en général, au droit forestier en particulier avec une présentation du code forestier et des différentes juridictions en fonction des parties en présence et du type de litige ou infraction.

### Objectifs :

- Connaître les fondements du droit français, l'organisation juridictionnelle française.
- Connaître la hiérarchie de normes en France.
- Présentation de l'organisation du code forestier
- Donner les bases juridiques pour suivre les formations en lien avec le droit : droit pénal forestier, police forestière, missions forestières régaliennes...

### Public concerné :

Agents des services déconcentrés de l'État.

### Contenu proposé :

Les sources du droit français : définition, caractéristiques d'une règle de droit, les sources du droit, la hiérarchie des normes, le domaine réglementaire.

La notion de code juridique : définition, structure et organisation d'un code.

Présentation du code forestier : structure et organisation, contenu.

L'organisation juridictionnelle française : la dualité juridictionnelle, l'ordre administratif, le litige administratif, l'ordre judiciaire : les juridictions civiles, l'affaire civile, l'ordre judiciaire : les juridictions pénales, l'affaire pénale.

### Intervenants :

E-formation sur plate-forme, non tutorée.

### Date limite d'inscription :

Inscription possible toute l'année. **Prérequis pour s'inscrire à la formation « Droit pénal forestier »**

Procédure simplifiée qui permet un accès immédiat au cours : 1 - cliquez sur le lien :

<https://moodle-infoma.educagri.fr/course/view.php?id=35>

2- suivez la procédure d'auto-inscription (5 min max) en rentrant vos coordonnées (nom-prénom-mail...),

3 - réceptionnez le mail de confirmation envoyé par la plateforme, sur la messagerie correspondante à l'adresse mail que vous avez donnée lors de l'étape 2,

4 - connectez-vous au cours en cliquant sur le lien indiqué dans le mail de confirmation envoyé par la plateforme ,

5 - authentifiez-vous avec les informations que vous avez utilisées lors de l'étape 2 - la clé d'inscription demandée est : Infoma

Accès au mode d'emploi de la plate-forme : <https://urlz.fr/aZUQ>

**1 heure**

### Durée :

### Nbre de participants maximum :

Indéfini

### Responsable pédagogique :

Myriam ISSARTEL

[myriam.issartel@agriculture.gouv.fr](mailto:myriam.issartel@agriculture.gouv.fr)

### Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE

[beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr](mailto:beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr)

### Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

### Code RenoiRH formation :

**NINFORF054**